

Le Mot  
de l'Expert

**Votre salarié  
fait face  
à des difficultés  
personnelles  
ou sociales ?**



# Saviez-vous que nous pouvons l'aider à trouver des solutions ?



- ▶ Une assistante sociale vous parle de son rôle auprès des salariés et des entreprises

**Lydie TRICOIRE**  
Assistante sociale  
AST74

« **Le juste équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle des salariés est aujourd'hui un enjeu pour toutes les entreprises.**

**Une problématique d'ordre personnel ou social qui n'est pas prise en charge est susceptible d'influer de façon négative sur la vie professionnelle... et vice-versa !**



**En tant qu'assistante sociale en service de prévention et de santé au travail, je suis à l'écoute des salariés qui font face à des difficultés personnelles ou sociales.**

**J'offre un espace d'échange confidentiel dans une position d'ouverture et de neutralité : l'employeur n'a connaissance ni du contenu, ni de l'intervention elle-même. Les salariés sont libres d'exprimer leurs inquiétudes et leurs questionnements quant à leur situation.**

## Comment ça fonctionne ?

Suite à la demande du médecin du travail ou de l'infirmier de santé au travail, je reçois des salariés pour leur proposer de l'information et des conseils. Il peut s'agir de les aider à faire face à une problématique familiale ou de santé, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs interrogations portant sur le droit du travail, l'assurance maladie, les arrêts de travail, etc.

**Je peux également les orienter vers des services d'accompagnement extérieurs, en fonction des problématiques abordées.**

**Tout employeur ou salarié peut également solliciter notre cellule de prévention de la désinsertion professionnelle : la situation sera alors évaluée et le salarié pourra être orienté vers les ressources appropriées.**



## **Ma mission s'exerce sur deux plans :**

### **► La dimension personnelle**

**En soutien à nos équipes médicales, j'interviens auprès des salariés selon leurs besoins : par exemple pour préparer leur retour à l'emploi après un arrêt de travail, les accompagner dans l'adaptation de leur poste de travail ou dans une réflexion concernant un nouveau projet professionnel lorsque c'est nécessaire... les possibilités sont vastes !**

## ► La dimension partenariale

**Je travaille en collaboration avec nos partenaires sociaux, en apportant un éclairage social à l'équipe pluridisciplinaire et aux différentes instances en matière d'insertion sociale et professionnelle, de maintien dans l'emploi, de santé, de lutte contre les exclusions...**



**J'apporte une aide en agissant à titre préventif : en ciblant des problématiques pouvant devenir des freins à la vie professionnelle, je coconstruis avec les personnes des pistes pour avancer.**

**En apportant un soutien personnalisé, nos services contribuent de manière positive au maintien en emploi du salarié, et par conséquent, à la vie de l'entreprise.**

## **Un métier enrichissant et en perpétuelle évolution**

**Pour moi, chaque histoire de vie est unique ! C'est ce qui rend mon métier aussi passionnant et riche, par la diversité des parcours et des questions abordées, ainsi que par le retour positif des salariés sur notre accompagnement.**



**Dans un monde qui évolue rapidement, il est nécessaire d'actualiser sur une base régulière nos connaissances législatives, notamment en droit du travail et en droit social, afin d'être en mesure d'apporter l'expertise nécessaire à l'équipe pluridisciplinaire.**



**Le conseil et l'accompagnement étant au cœur de notre mission, il est également primordial d'avoir une bonne capacité d'écoute et de savoir évaluer et proposer des plans d'aide partagés, en collaboration avec une multitude d'acteurs.**



**Le métier d'assistant social en service de prévention et de santé au travail, c'est être acteur à la fois dans le monde du social et celui de la santé : nous prenons en charge les personnes de manière globale, pour leur bien-être et leur épanouissement professionnel !**

- ▶ Pour contacter notre cellule de prévention de la désinsertion professionnelle : **[cellulepdp@ast74.fr](mailto:cellulepdp@ast74.fr)**

**[ast74.fr](http://ast74.fr)**